

CITYSCOOT DÉPLOIE SON 1 000^{ÈME} SCOOTER À LEVALLOIS-PERRET

Après Paris et Neuilly-sur-Seine,
1000 scooters électriques partagés en libre accès
sont désormais également accessibles à Levallois-Perret, de 7h à minuit.



LE 1000^{ÈME} SCOOTER DÉPLOYÉ À L'OCCASION DE L'OUVERTURE À LEVALLOIS-PERRET

Dès aujourd'hui mercredi 19 avril, 1000 scooters électriques partagés de couleur bleue et blanche, apparus à Paris à l'été 2016 puis à Neuilly-sur-Seine en mars 2017, pourront être également loués et restitués dans la ville de Levallois-Perret.

Grâce à son partenariat stratégique avec LeasePlan, leader mondial de la gestion de flottes automobiles & mobilité conducteurs et Fournisseur Officiel de Cityscoot, le service poursuit son déploiement rapide et volumique à Paris et progressivement en petite couronne. Conformément aux engagements des deux partenaires, le 1000^{ème} scooter de la flotte est mis en service aujourd'hui à Levallois-Perret !

Le déploiement va se poursuivre afin d'atteindre 1600 scooters d'ici la fin de l'année 2017 et plus de 2500 en 2018.

ÉLARGISSEMENT DES HORAIRES DE 7 HEURES DU MATIN À MINUIT

Au vu du très faible nombre d'incidents mineurs constatés depuis le lancement du service et afin de répondre à la demande des utilisateurs, les Cityscoot seront désormais disponibles 7 jours / 7 de 7h00 à Minuit dès le 1^{er} Mai, au lieu de 23h00 aujourd'hui, toujours dans des conditions de sécurité et d'assistance optimales.

PLUS DE 23.000 UTILISATEURS ET 240.000 TRAJETS

Désormais **3000 trajets quotidiens - un toutes les 20 secondes** - sont réalisés à bord des Cityscoot, preuve de l'engouement pour cette **nouvelle solution de mobilité propre et innovante** permettant de se déplacer rapidement d'un point A à un point B, sans la contrainte de faire un détour par une borne de stationnement.

Véritable symbole d'agilité et de flexibilité, le scooter est « le » mode de déplacement idéal en milieu urbain, notamment pour les courtes distances. Il est d'autant plus attractif en motorisation électrique, participant ainsi à l'amélioration de l'environnement urbain en tant que mode alternatif de déplacement « propre » (absence d'émissions de gaz polluants et réduction de la pollution sonore).

La **distance moyenne parcourue par trajet est de 4,5 km** (l'équivalent de la distance Mairie de Levallois – Opéra Garnier), pour **une durée moyenne porte à porte de 16 minutes**.

UNE SIMPLE APPLICATION SMARTPHONE POUR LOUER

Pas de clef, pas de carte magnétique, pas de borne de réservation ni de recharge...

Grâce à l'application Cityscoot installée sur leur smartphone (Android et iPhone), les utilisateurs peuvent localiser un scooter disponible, visualiser son autonomie et le réserver gratuitement pendant 10 minutes, le temps de se rendre au scooter et de le déverrouiller à l'aide du code à quatre chiffres reçu. **Un casque homologué, ajustable** au tour de tête de l'utilisateur, est à sa disposition sous la selle avec des charlottes à usage unique pour l'hygiène.

Pour terminer sa location, il suffit de le garer sur une **place publique autorisée aux 2 Roues Motorisés**. L'utilisateur ne se préoccupe jamais de recharger le scooter : l'équipe de maintenance Cityscoot se déplace jour et nuit en fourgonnette électrique afin de remplacer les batteries vides par des pleines.

30 MINUTES OFFERTES AVEC LE CODE LEASEPLAN1000

Pour **toute inscription avant le 15 mai 2017**, bénéficiez de **30 MINUTES DE LOCATION OFFERTES** avec le code **LEASEPLAN1000** ! <https://inscription.cityscoot.eu/LEASEPLAN1000>

CITYSCOOT, UNE STARTUP FRANÇAISE TECHNOLOGIQUE EN FORTE CROISSANCE

Société privée créée en mars 2014, Cityscoot a lancé son service à Paris le 21 juin 2016. Avec plus de **70 salariés recrutés en CDI depuis 10 mois**, Cityscoot est aujourd'hui l'une des startups françaises de la French Tech les plus créatrices d'emplois. Cityscoot compte comme partenaires stratégiques :

La Caisse des Dépôts, qui a pris une participation de 10,2% du capital en octobre 2016 afin d'accompagner Cityscoot dans son déploiement à Paris et dans d'autres métropoles françaises et européennes, et contribuer à diminuer l'empreinte écologique du transport au cœur des villes.

LeasePlan, leader mondial de la gestion de flottes automobiles & mobilité conducteurs, qui garantit le déploiement rapide et volumique des scooters dans les villes ciblées par Cityscoot, en France et à l'international.

Allianz, acteur clé de l'économie collaborative, est l'assureur de Cityscoot. En cas de sinistre, c'est l'assurance tous risques souscrite par Cityscoot auprès d'Allianz France qui entre en jeu, couvrant intégralement le conducteur durant toute la durée de location du scooter.

Cityscoot est membre de l'AVEM, de l'AVERE et du Pôle de compétitivité MOV'EO.

CONTACT PRESSE

Vincent Bustarret - presse@cityscoot.eu - 06 70 17 74 82

Carte de la Zone Cityscoot et des scooters disponibles : [cliquez ici](#)

Visuels HD : [cliquez ici](#)

Informations et inscriptions sur www.cityscoot.eu

Retrouvez toute notre actualité sur [Facebook](#) & [Twitter](#)

